

Communiqué de presse

Communiqué de mise à disposition du prospectus relatif au projet d'augmentation de capital réservée à EDF Nouveaux Business Holding ayant reçu le visa n° 18-250 de l'AMF en date du 18 juin 2018

La Motte Fanjas, le 19 juin 2018 – Le prospectus relatif à l'admission sur le marché réglementé d'Euronext Paris de 3.137.250 actions nouvelles émises au prix unitaire de 5,10 euros dans le cadre d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription (« l'Augmentation de Capital Réservee ») au profit de EDF Nouveaux Business Holding (« EDF NBH ») a obtenu le visa n°18-250 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en date du 18 juin 2018.

Ce prospectus est composé :

- du document de référence de la société McPhy Energy (la « Société ») déposé auprès de l'AMF le 27 avril 2018 sous le numéro D.18-0440 ;
- de la note d'opération (la « Note d'Opération ») ; et
- du résumé du prospectus inclus dans la Note d'Opération.

Aux termes d'un protocole d'accord en date du 5 juin 2018 conclu entre la Société et EDF NBH, cette dernière s'est engagée à souscrire intégralement à l'Augmentation de Capital Réservee à hauteur de 3.137.250 actions nouvelles correspondant à un montant total, prime d'émission incluse, de 15.999.975 euros.

Le prix de souscription des actions nouvelles dans le cadre de l'Augmentation de Capital Réservee est de 5,10 euros par action, dont 0,12 euro de valeur nominale par action et 4,98 euros de prime d'émission.

Cette opération sera soumise à l'approbation des vingt-quatrième et vingt-cinquième résolutions de l'assemblée générale de la Société du 26 juin 2018.

Cet engagement de souscription est également conditionné à l'adoption par l'assemblée générale de la Société du 26 juin 2018 des vingt-septième et vingt-huitième résolutions relatives à la nomination de deux administrateurs au sein du Conseil d'administration de la Société proposé chacun par EDF NBH.

EDF et McPhy ont également annoncé avoir signé un accord de partenariat industriel et commercial pour le développement de l'hydrogène décarboné en France et à l'international. L'accord de partenariat constitue un accord-cadre non exclusif, qui n'entrera en vigueur que sous condition suspensive de la réalisation de l'Augmentation de Capital Réservee. En l'absence de réalisation de l'Augmentation de Capital Réservee, l'accord de partenariat sera nul, non avenue et sans effet.

Des exemplaires du Prospectus sont tenus gratuitement à la disposition du public au siège social de la société, 1115, route de Saint-Thomas, 26190 La Motte-Fanjas, pour toute personne en faisant la demande et peut également être consulté sur les sites internet de l'AMF (www.amf-france.org) ou de la société <http://www.mcphy.com/fr/investisseurs/>

Prochaine communication financière

Résultat du premier semestre 2018, le 26 juillet 2018

A propos de McPhy

Spécialiste des équipements de production, stockage et distribution d'hydrogène, McPhy contribue au déploiement mondial de l'hydrogène propre comme solution pour la transition énergétique.

Fort de sa gamme complète dédiée à l'hydrogène énergie, à la mobilité zéro émission et à l'hydrogène industriel, McPhy offre à ses clients des solutions clés en main adaptées à leurs applications de stockage et valorisation des surplus d'électricité d'origine renouvelable, de recharge de véhicules électriques à pile à combustible et d'approvisionnement en matière première industrielle.

Concepteur, fabricant et intégrateur d'équipements hydrogène depuis 2008, McPhy dispose de trois centres de développement, ingénierie et production en Europe (France, Italie, Allemagne). Ses filiales à l'international assurent une large couverture commerciale à ses solutions hydrogène innovantes.

McPhy est coté sur Euronext Paris (compartiment C, code ISIN : FR0011742329, code mnémonique : MCPHY).

Relations presse

NewCap
Nicolas Merigeau
T. +33 (0)1 44 71 94 98
mcphy@newcap.eu

Suivez-nous sur



@McPhyEnergy



Relations Investisseurs

NewCap
Julie Coulot | Emmanuel Huynh
T. +33 (0)1 44 71 20 40
mcphy@newcap.eu

